



Depuis la loi du 20 juin 2008 renforçant les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux, la pratique de l'évaluation comportementale a changé : moins d'évaluations de chiens de catégorie et prépondérance des évaluations de chien mordeur. Le GECAF (AFVAC) et ZOOPSY proposent aux vétérinaires une formation à Paris qui fait la synthèse de la démarche initiale et du retour d'expérience.

> OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Être capable de :

- décrire le déroulement d'une évaluation comportementale
- décrire les séquences d'agression
- expliquer les origines des agressions
- évaluer le risque lié à la dangerosité potentielle du chien
- évaluer le risque de récurrence suite à une morsure
- donner un niveau cohérent et quand réévaluer
- rédiger le compte-rendu de l'évaluation comportementale
- citer la législation et les actualités réglementaires
- décrire les caractéristiques d'un chien de 1^{re} ou 2^e catégorie.

> CONFÉRENCIERS

Claude Beata (DV, DIE Vet. Comp., Dip. ECVBM-CA), Dominique Lachapèle (DV, DIE Vet. Comp), Muriel Marion (DV, DIE Vet. Comp), Nathalie Marlois (DV, DIE Vet. Comp)

> PROGRAMME

MERCREDI 14 MARS 2018

9h00-9h15	Présentation de la formation	Claude Beata
9h15-9h45	Races dangereuses et chiens de catégories	Nathalie Marlois
9h45-10h15	Éléments constants : examen physique, conditions de vie	Muriel Marion
10h15-10h45	Connaître les séquences d'agression	Muriel Marion
10h45-11h00	Pause	
11h00-11h30	Origine des agressions : normales, organiques, iatrogènes	Muriel Marion
11h30-12h00	Origine des agressions : affections relationnelles	Muriel Marion
12h00-12h30	Origine des agressions : affections psychiatriques	Muriel Marion
12h30-13h30	Déjeuner	
13h30-14h00	Présentation des grilles	Nathalie Marlois
14h00-14h30	Utilisation dans l'appréciation des agressions	Nathalie Marlois
14h30-15h00	Utilisation dans l'appréciation de la récurrence	Nathalie Marlois
15h00-15h30	Cohérence des niveaux - Possibilités thérapeutiques	Claude Beata
15h30-16h00	Pause	
16h00-17h00	TD Reconnaissance des séquences d'agression	Les 4 conférenciers
17h00-18h00	TD évaluation d'un chien ayant mordu	Les 4 conférenciers

JEUDI 15 MARS 2018

8h30-9h00	Risque et danger	Claude Beata
9h00-9h30	Facteurs influant sur la gravité	Claude Beata
9h30-10h00	Facteurs influant sur la probabilité	Claude Beata
10h00-10h15	Questions	
10h15-10h30	Pause	
10h30-11h00	Diagnose des catégories	Dominique Lachapèle
11h00-11h30	Catégorisation : expériences FAQ	Dominique Lachapèle
11h30-12h00	Législation	Dominique Lachapèle
12h00-12h30	Responsabilités	Dominique Lachapèle
12h30-13h30	Déjeuner	
12h00-12h30	Rédaction du compte rendu : les obligations et les précautions	Dominique Lachapèle
14h00-14h30	Discussion : FAQ et expériences, rapports, mairie, actions	Les 4 conférenciers
14h30-15h45	TD évaluation d'un chien de catégorie	Les 4 conférenciers
15h45-16h00	Pause	
16h00-17h30	TD législation et rédaction de rapport	Les 4 conférenciers

> MODALITÉS D'APPRENTISSAGE

14h15 de programme se déclinant en 9h15 d'exposé et 5h00 de travaux dirigés.

> VALIDATION

Cette formation vous apporte 1.02 CFC*, valeur qui sera doublée si la note obtenue lors de l'évaluation des connaissances est supérieure à la moyenne.

> CONTRÔLE D'ACQUISITION DES CONNAISSANCES

- QCM pour valider les acquis
- Attestation de suivi de formation

> TARIFS D'INSCRIPTION

- Adhérents AFVAC ou ZOOPSY : 432 € TTC
- Non adhérents : 570 € TTC
- Etudiants adhérents AFVAC : 216 € TTC
- Frais de déjeuner (2 jours) : 60 €

[Inscription et règlement sur le site de l'AFVAC](#)

ou bulletin à remplir et retourner accompagné de votre règlement à :
AFVAC
40 rue de Berri - 75008 PARIS

Docteur vétérinaire

Adresse :
.....
.....

Tél. :

Email : (Obligatoire pour obtenir la confirmation d'inscription)

Exercice libéral Salarié

N° d'Ordre National* :

N° carte d'adhérent AFVAC :

N° adhérent ZOOPSY :

*Obligatoire pour l'obtention de Crédits de Formation Continue pour l'exercice en France

FRAIS D'INSCRIPTION PRIX TTC

- Adhérents AFVAC 432 €
- Adhérents ZOOPZY 432 €
- Non-adhérents 570 €
- Etudiants adhérents AFVAC 216 €

- Frais de déjeuner 60 €

Ci-joint mon règlement de Euros (par chèque bancaire libellé à l'ordre de AFVAC)

Virement bancaire en € au compte BNP-IBAN : F76 3000 4008 0400 0226 3656 236 - BIC : BNPAFRPPAA (joindre votre attestation de virement)

carte de crédit visa ou mastercard

N° carte : Cryptogramme : Date expiration :

Signature :

Une facture vous sera adressée ultérieurement faisant ressortir la TVA récupérable par le congressiste.